

CONSIGNES DE SAISIE DE LA MATRICE FINANCIERE

AVANT TOUTE NOUVELLE SAISIE, EFFACER TOUTES LES DONNEES DES CELLULES JAUNES DES ONGLETS "Formulaire" et "Enseignement"

1/ Seuls les onglets "Formulaire" et "Enseignement" sont à saisir

les autres onglets, uniquement consultables, donnent accès au détail des différents résultats de calcul affichés dans l'onglet "Formulaire"

2/ Seules les cellules jaunes sont à renseigner. La saisie peut être une valeur ou une formule de calcul

(ex : recettes prévisionnelles CFA LYON 2 = nb inscrits payants * NPEC moyen)

3/ La saisie de l'onglet "Enseignement" doit se faire manuellement ou par un "copier/coller les valeurs"

Ne pas faire un "CTRL C / CTRL V" car cela supprime la mise en forme et les éventuelles règles de mise en forme conditionnelle ; et cela copie d'éventuelles formules et liens vers d'autres fichiers



Ne pas oublier de saisir les codes enseignement (colonne E) afin que les formules donnent un résultat dans le tableau de synthèse

4/ Ne pas insérer de lignes dans l'onglet "Enseignement".

Si besoin de lignes supplémentaires pour décrire les enseignements d'un semestre, se rapprocher du SPCF (DAF)

5/ Eviter les copier/coller dans l'onglet "Formulaire" et privilégier la saisie manuelle de chaque cellule

6/ Consignes de saisie des charges directes de personnel administratif (masse salariale)

- concerne tous les personnels BIATSS travaillant pour des formations en alternance (FA ou FA/FC) :
pôle alternance au sein de la composante ; gestionnaire de scolarité ou autre personnel ne travaillant que pour des diplômes de FA

- concerne uniquement les PAST recrutés sur fonds propres FA de la composante (dans ce cas, penser à retirer les heures d'enseignement des colonnes Y et AD dans l'onglet enseignement)

7/ Consignes de saisie des charges directes de FCT réelles

d'après une extraction des dépenses constatées sous SIFAC

8/ Renseigner entièrement le fichier pour sa formation et l'année universitaire N-1 / N ; puis enregistrer

à nouveau le fichier sous un autre nom, pour l'année universitaire N / N+1

(ce qui permet de conserver intacte la partie gauche -libellé enseignement- de l'onglet "Enseignement")

PRECISIONS COMPLEMENTAIRES sur l'onglet "Formulaire"

1/ Certains menus déroulants sont conditionnés les uns aux autres

"diplôme national" : les formations concernées sont : licence, LP, master, BUT

=> la gestion de ces formations possiblement mixtes (FI/FA/FC) est opérée par un CFA (Lyon 2 ou Externe) ou par le SCFC (pour les parcours aménagés)

"formation non accréditée" : les formations concernées sont : DU, formation courte, VAE

=> la gestion de ces formations est opérée soit par le SCFC, soit par la composante

"simulation nouvelle formation" : la cellule B12 doit restée non renseignée

Le menu déroulant, qui permet de choisir le nom de la formation/du parcours, est spécifique à chaque composante.

Il est conditionné par la saisie des cellules B7, B8, B9.

=> si le menu déroulant est vide, cela signifie que cette composante ne propose pas ce type de diplôme/formation.

=> si le menu déroulant est incomplet, merci d'en informer le SPCF (emmanuelle.gery@univ-lyon2.fr), qui complètera la liste.

2/ Les infos fournies en cellule B14 (NPEC) et B15 (tarif individuel FC) sont données à titre indicatif.

Le montant de la recette, renseigné en cellules C21 à C28, peut donc être calculé à partir de valeurs différentes.

3/ Ne renseigner, en ligne 58, que les charges directes de fonctionnement des formations ouvertes à l'apprentissage.

En cas de contrat de professionnalisation (CP), indiquer les charges associées en ligne 59.

PRECISIONS COMPLEMENTAIRES sur l'onglet "Enseignement"

1/ Une 4^e colonne existe pour saisir la répartition des heures effectives d'enseignement : colonnes AA et AF

Elle sert à distinguer les vacances des heures complémentaires

2/ Les colonnes B, C, D peuvent être renseignées.

l'absence de saisie n'est pas bloquante pour les calculs

DONNEES A SAISIR

ANNEE UNIVERSITAIRE	2026-2027
---------------------	-----------

Cellules à renseigner	cellules à ne pas modifier
-----------------------	----------------------------

INFORMATIONS DIPLOME	
Type de diplôme	formation non accréditée
Gestion du diplôme	SCFC
Type de formation	DU
Diplôme en partenariat	non
Composante	LESLA
Nom de la formation/du parcours	
Type du parcours	FC
NPEC _{moyen} (FA)	0 €
tarif de référence (FC)	
marge mini (%) attendue (FC)	

NOMBRE D'INSCRIPTIONS		
	Prévisionnel	Réalisé
Nombre d'inscrits total	13	13
Nombre d'inscrits payants	13	13
Contrat d'apprentissage (CA)		
Contrat de professionnalisation (CP)		
Formation continue (FC)	13	13
Nombre d'étudiants (FI)		
Dotation Etablissement (h)	0	0

DONNEES CONSOLIDEES PAR LE RAF (issues de FCA Manager, des conventions de partenariat)

DROITS INSCRIPTION FA/FC + AUTRES RESSOURCES PROPRES (hors dotation)				
	Financier	Montant	Commentaire	Total financements
Prévisionnel	CFA LYON2			36 250 €
	CFA externe - Partenaire			
	Formation continue	36 250 €	11 inscrits tarif indiv (2500 €) + 2 inscrits tarif tiers (4375 €)	
	Subv publique (Région, Métropole, ...) ou privée			
	Ministère			
Réalisé	CFA LYON2			36 250 €
	CFA externe - Partenaire			
	Formation continue	36 250 €	11 inscrits tarif indiv (2500 €) + 2 inscrits tarif tiers (4375 €)	
	Subv publique (Région, Métropole, ...) ou privée			
	Ministère			

CHARGES DIRECTES DE PERSONNEL ENSEIGNANT (HETD)		
Encadrement - Pilotage diplôme	Prévisionnel	Réalisé
Responsabilité diplôme	10	10
Heures de recrutement		

DONNEES CONSOLIDEES PAR LE RAF

CHARGES DIRECTES DE PERSONNEL ADMINISTRATIF						
Type et Catégorie de Personnel	Masse Salariale (€) prév	Masse Salariale (€) réel	Ratio ETPT prév	Ratio ETPT réel	Nb total d'apprentis gérés par la COMP prév	Nb total d'apprentis gérés par la COMP réel
BIATSS catégorie C	43 500 €	43 500 €	0,05	0,05		
	0 €					
	0 €					
	0 €					
	0 €					

DONNEES CONSOLIDEES PAR LE RAF

CHARGES DIRECTES DE FONCTIONNEMENT (€)		
Coût total	Prévisionnel	Réalisé
Achat de petits matériels et fournitures		
Indemnités d'occupations des locaux (locations & fluides)		
Services/prestations extérieur(e)s		
Communication et publicité		
Autres charges de gestion courante		
Frais de déplacements & restauration liés à la FI		
Frais de déplacements & restauration liés à l'apprentissage (CA)		
Frais de déplacements & restauration liés à la FC		
Amortissement des biens liés à la formation		
TOTAL charges directes FCT	0 €	0 €

RESULTATS DE CALCUL

FI formation initiale
 FA formation en alternance (CA & CP)
 FC formation continue

DONNEES FINANCIERES		
	Prévisionnel	Réal
Dotation établissement (FI)	0 €	0 €
Total Recettes (FI+FA+FC)	36 250 €	36 250 €
Total Charges directes (FI+FA+FC) <small>(charges d'enseignement et de fonctionnement)</small>	31 216 €	31 216 €

ANALYSE FINANCIERE		
Charges indirectes sur la part autofinancée (FA+FC)		
méthode des coûts complets (P2CA)	5 031 €	5 031 €
prélèvement sur recettes	5 800 €	5 800 €

Résultat = recettes - dépenses		
sur la part relevant de la FI	0 €	0 €
sur la part autofinancée FA+FC	3 €	3 €
Résultat total de la formation	3 €	3 €

Coût complet par étudiant autofinancé	2 788 €	2 788 €
---------------------------------------	---------	---------

Marge minimale à couvrir	0 €	0 €
--------------------------	-----	-----

Seuil d'ouverture/de rentabilité	3 €	3 €
----------------------------------	-----	-----

--	--	--



BUDGET PREVISIONNEL

Etablissement	Université Lumière Lyon 2	Type de formation	DU
	SCFC	Diplôme en partenariat	non
RNCP	-	Nom de la formation	
Nombre d'inscrits total	13	Composante	LESLA
Nombre d'inscrits payants	13	Année universitaire	2026-2027

DEPENSES

A	REALISATION, PREPARATION DES ENSEIGNEMENTS et CHARGES SPECIFIQUES A CETTE FORMATION	Nombre d'Heures à payer (HETD)	Coût horaire	TOTAL	Part financée par SCSP (FI)	Part financée sur ressources propres (FTLV)			
CHARGES DIRECTES DE PERSONNEL ENSEIGNANT				173	168 €	29 041 €	- €	29 041 €	80% du CA
A.1	ENSEIGNEMENT DISCIPLINAIRE								
A.1.1	Enseignants titulaires	84	247 €	20 748 €	- €	20 748 €			
A.1.2	Enseignants non titulaires		130 €	- €	- €	- €			
A.1.3	Vacataires	74	62 €	4 588 €	- €	4 588 €			
A.1.4	Heures compl		46 €	- €	- €	- €			
TOTAL heures ETD enseignement disciplinaire		158	160 €	25 336 €	- €	25 336 €			70% du CA
A.2	ACCOMPAGNEMENT								
A.2.1	Accompagnement projet		- €	- €	- €	- €			
A.2.2	Suivi mémoires	5	247 €	1 235 €	- €	1 235 €			
A.2.3	Visite en stage		- €	- €	- €	- €			
A.2.4	Tutorat alternance		- €	- €	- €	- €			
A.2.5	Sorties pédagogiques / journées d'étude		- €	- €	- €	- €			
TOTAL heures accompagnement pédagogique		5	247 €	1 235 €	- €	1 235 €			3% du CA
A.3	ENCADREMENT ET PILOTAGE DU DIPLÔME								
A.3.1	Responsabilité diplôme	10	247 €	2 470 €	- €	2 470 €			
A.3.2	Heures de recrutement (1 / 20 dossiers)		160 €	- €	- €	- €			
TOTAL heures encadrement et pilotage du diplôme		10	247 €	2 470 €	- €	2 470 €			7% du CA
Masse salariale enseignants directe par apprenant				2 234 €	- €	2 234 €			
CHARGES DIRECTES DE PERSONNEL ADMINISTRATIF				2 175 €	- €	2 175 €			6% du CA
A.4		Ratio	MS annuelle						
A.4.1	BIATSS catégorie C	0,05	43 500 €	2 175 €	- €	2 175 €			
A.4.2			- €						
A.4.3			- €						
A.4.4			- €						
A.4.5			- €						
Masse salariale administratif directe par apprenant				167 €	- €	167 €			
TOTAL Masse salariale directe par étudiant				2 401 €	- €	2 401 €			
CHARGES DIRECTES DE FONCTIONNEMENT				- €	- €	- €			du CA
A.5	Achat de petits matériels et fournitures			- €	- €	- €			
A.5.1	Indemnités d'occupations des locaux (locations & fluides)			- €	- €	- €			
A.5.2	Services/prestations extérieur(e)s			- €	- €	- €			
A.5.3	Communication et publicité			- €	- €	- €			
A.5.4	Autres charges de gestion courante			- €	- €	- €			
A.5.5	Frais de déplacements & restauration liés à la FI			- €	- €	- €			
A.5.6	Frais de déplacements & restauration liés à l'apprentissage (CA)			- €	- €	- €			
A.5.7	Frais de déplacements & restauration liés à la FC			- €	- €	- €			
A.5.8	Amortissement des biens liés à la formation			- €	- €	- €			
Charges de fonctionnement par apprenant				- €	- €	- €			
TOTAL DES CHARGES DIRECTES				31 216 €	- €	31 216 €			86% du CA
Monant de charges directes par apprenant				2 401 €	- €	2 401 €			
B	CHARGES COMMUNES ET INDIRECTES		Montant par apprenant	TOTAL	Part financée par SCSP (FI)	Part financée sur ressources propres			
CHARGES INDIRECTES DE SOUTIEN				5 031 €	- €	5 031 €			
B.1.1	Appui à la formation tout au long de la vie		387 €	5 031 €	- €	5 031 €			
B.1.2	Appui à la formation		- €	- €	- €	- €			
B.1.3	Documentation		- €	- €	- €	- €			
B.1.4	Vie étudiante		- €	- €	- €	- €			
CHARGES INDIRECTES DE SUPPORT				- €	- €	- €			
B.2.1	Gouvernance et pilotage		- €	- €	- €	- €			
B.2.2	Immobilier		- €	- €	- €	- €			
B.2.3	Systèmes d'information et numériques		- €	- €	- €	- €			
TOTAL CHARGES INDIRECTES				5 031 €	- €	5 031 €			14% du CA 14% des dépenses
Montant de charges indirectes par apprenant				387 €	- €	387 €			
TOTAL DES DEPENSES				36 247 €	- €	36 247 €			100% du CA
Coût complet par apprenant				2 788 €	- €	2 788 €			
Coût complet par heure d'enseignement				210 €	- €	210 €			

données 2024 extraites de P2CA + 3% revalorisat

RECETTES

C	SOURCES DE FINANCEMENT	TOTAL	Part financée FI	Part financée sur ressources propres
C.1.1	Droits d'inscription	36 250 €	- €	36 250 €
C.1.2	Subventions et autres ressources propres	- €	- €	- €
TOTAL DES RECETTES		36 250 €	- €	36 250 €
Recette moyenne par apprenant				2 788 €

RESULTAT (avant prise en compte de la subvention pour charges de service publique)	3 €	- €	3 €	0% du CA
---	------------	------------	------------	-----------------

Valorisation de la dotation établissement	- €
---	-----

RESULTAT (après prise en compte de la subvention pour charges de service publique)	3 €	- €	3 €	0% du CA
---	------------	------------	------------	-----------------

BUDGET REALISE

Etablissement	Université Lumière Lyon 2	Type de formation	DU
	SCFC		Diplôme en partenariat
RNCP	-	Nom de la formation	
Nombre d'inscrits total	13	Composante	LESLA
Nombre d'inscrits payants	13	Année universitaire	2026-2027

DEPENSES

A	REALISATION, PREPARATION DES ENSEIGNEMENTS et CHARGES SPECIFIQUES A CETTE FORMATION	Nombre d'Heures à payer (HETD)	Coût horaire	TOTAL	Part financée par SCSP (FI)	Part financée sur ressources propres (FTLV)	
CHARGES DIRECTES DE PERSONNEL ENSEIGNANT		173	168 €	29 041 €	- €	29 041 €	80% du CA
A.1	ENSEIGNEMENT DISCIPLINAIRE						
A.1.1	Enseignants titulaires	84	247 €	20 748 €	- €	20 748 €	
A.1.2	Enseignants non titulaires		130 €	- €	- €	- €	
A.1.3	Vacataires	74	62 €	4 588 €	- €	4 588 €	
A.1.4	Heures compl		46 €	- €	- €	- €	
TOTAL heures ETD enseignement disciplinaire		158	160 €	25 336 €	- €	25 336 €	70% du CA
A.2	ACCOMPAGNEMENT						
A.2.1	Accompagnement projet		- €	- €	- €	- €	
A.2.2	Suivi mémoires	5	247 €	1 235 €	- €	1 235 €	
A.2.3	Visite en stage		- €	- €	- €	- €	
A.2.4	Tutorat alternance		- €	- €	- €	- €	
A.2.5	Sorties pédagogiques / journées d'étude		- €	- €	- €	- €	
TOTAL heures accompagnement pédagogique		5	247 €	1 235 €	- €	1 235 €	3% du CA
A.3	ENCADREMENT ET PILOTAGE DU DIPLÔME						
A.3.1	Responsabilité diplôme	10	247 €	2 470 €	- €	2 470 €	
A.3.2	Heures de recrutement (1 / 20 dossiers)		160 €	- €	- €	- €	
TOTAL heures encadrement et pilotage du diplôme		10	247 €	2 470 €	- €	2 470 €	7% du CA
Masse salariale enseignants directe par apprenant				2 234 €	- €	2 234 €	
CHARGES DIRECTES DE PERSONNEL ADMINISTRATIF				2 175 €	- €	2 175 €	6% du CA
A.4	Ratio	MS annuelle					
A.4.1	BIATSS catégorie C	0,05	43 500 €	2 175 €	- €	2 175 €	
A.4.2			- €				
A.4.3			- €				
A.4.4			- €				
A.4.5			- €				
Masse salariale administratif directe par apprenant				167 €	- €	167 €	
TOTAL Masse salariale directe par étudiant				2 401 €	- €	2 401 €	
CHARGES DIRECTES DE FONCTIONNEMENT				- €	- €	- €	du CA
A.5	Achat de petits matériels et fournitures			- €	- €	- €	
A.5.1	Indemnités d'occupations des locaux (locations & fluides)			- €	- €	- €	
A.5.2	Services/prestations extérieur(e)s			- €	- €	- €	
A.5.3	Communication et publicité			- €	- €	- €	
A.5.4	Autres charges de gestion courante			- €	- €	- €	
A.5.5	Frais de déplacements & restauration liés à la FI			- €	- €	- €	
A.5.6	Frais de déplacements & restauration liés à l'apprentissage (CA)			- €	- €	- €	
A.5.7	Frais de déplacements & restauration liés à la FC			- €	- €	- €	
A.5.8	Amortissement des biens liés à la formation			- €	- €	- €	
Charges de fonctionnement par apprenant				- €	- €	- €	
TOTAL DES CHARGES DIRECTES				31 216 €	- €	31 216 €	86% du CA
Monant de charges directes par apprenant				2 401 €	- €	2 401 €	
B	CHARGES COMMUNES ET INDIRECTES		Montant par apprenant	TOTAL	Part financée par SCSP (FI)	Part financée sur ressources propres	
CHARGES INDIRECTES DE SOUTIEN				5 031 €	- €	5 031 €	
B.1.1	Appui à la formation tout au long de la vie		387 €	5 031 €	- €	5 031 €	
B.1.2	Appui à la formation		- €	- €	- €	- €	
B.1.3	Documentation		- €	- €	- €	- €	
B.1.4	Vie étudiante		- €	- €	- €	- €	
CHARGES INDIRECTES DE SUPPORT				- €	- €	- €	
B.2.1	Gouvernance et pilotage		- €	- €	- €	- €	
B.2.2	Immobilier		- €	- €	- €	- €	
B.2.3	Systèmes d'information et numériques		- €	- €	- €	- €	
TOTAL CHARGES INDIRECTES				5 031 €	- €	5 031 €	14% du CA
Montant de charges indirectes par apprenant				387 €	- €	387 €	14% des dépenses
TOTAL DES DEPENSES				36 247 €	- €	36 247 €	100% du CA
Coût complet par apprenant				2 788 €	- €	2 788 €	
Coût complet par heure d'enseignement				210 €	- €	210 €	

données 2024 extraites de P2CA + 3% revalorisa

RECETTES

C	SOURCES DE FINANCEMENT	TOTAL	Part financée FI	Part financée sur ressources propres
C.1.1	Droits d'inscription	36 250 €	- €	36 250 €
C.1.2	Subventions et autres ressources propres	- €	- €	- €
TOTAL DES RECETTES		36 250 €	- €	36 250 €
Recette moyenne par apprenant				2 788 €

RESULTAT (avant prise en compte de la subvention pour charges de service publique)	3 €	- €	3 €	0% du CA
---	------------	------------	------------	-----------------

Valorisation de la dotation établissement	- €
---	-----

RESULTAT (après prise en compte de la subvention pour charges de service publique)	3 €	- €	3 €	0% du CA
---	------------	------------	------------	-----------------

EXCEDENT MOBILISABLE PREVISIONNEL

Etablissement	Université Lumière Lyon 2	Type de formation	DU
	SCFC		Diplôme en partenariat
RNCP	-	Nom de la formation	
			Composante
Nombre d'inscrits total	13	Année universitaire	
Nombre d'inscrits payants	13		

CHARGES		
A	REALISATION, PREPARATION DES ENSEIGNEMENTS et CHARGES SPECIFIQUES A CETTE FORMATION	
CHARGES DIRECTES DE PERSONNEL ENSEIGNANT		29 041 €
A.1	ENSEIGNEMENT DISCIPLINAIRE	
A. 1.1	Enseignants titulaires	20 748 €
A. 1.2	Enseignants non titulaires	- €
A. 1.3	Vacataires	4 588 €
A. 1.4	Heures compl	- €
TOTAL heures ETD enseignement disciplinaire		25 336 €
A.2	ACCOMPAGNEMENT	
A. 2.1	Accompagnement projet	- €
A. 2.2	Suivi mémoires	1 235 €
A. 2.3	Visite en stage	- €
A. 2.4	Tutorat alternance	- €
A. 2.5	Sorties pédagogiques / journées d'étude	- €
TOTAL heures accompagnement pédagogique		1 235 €
A.3	ENCADREMENT ET PILOTAGE DU DIPLÔME	
A. 3.1	Responsabilité diplôme	2 470 €
A. 3.2	Heures de recrutement (1 / 20 dossiers)	- €
TOTAL heures encadrement et pilotage du diplôme		2 470 €
CHARGES DIRECTES DE PERSONNEL ADMINISTRATIF		2 175 €
A. 4.1	BIATSS catégorie C	2 175 €
A. 4.2		
A. 4.3		
A. 4.4		
A. 4.5		
TOTAL DES CHARGES DIRECTES DE PERSONNEL		31 216 €
B	PARTICIPATION AU TITRE DES CHARGES CENTRALES ET COMMUNES	
B.1.1	Formation	4 350 €
B.1.2	Etablissement	1 450 €
B.1.3	CFA Lyon 2	- €
TOTAL PARTICIPATION AU TITRE DES CHARGES CENTRALES ET COMMUNES		5 800 €
		16% RECETTES
TOTAL CHARGES		37 016 €

RECETTES		
C	RECETTES	
C.1.1	Droits d'inscription Alternance	36 250 €
C.1.2	Subventions et autres financements	- €
TOTAL DES RECETTES		36 250 €

D.1.2	Valorisation de la dotation établissement	- €	Dotation FI (h)	
-------	---	-----	-----------------	--

EXCEDENT MOBILISABLE	- 766 €
-----------------------------	----------------

CHARGES DIRECTES - DEPENSES DE FONCTIONNEMENT PREVISIONNELLES	- €
---	-----

EXCEDENT MOBILISABLE CONSOLIDE	- 766 €
---------------------------------------	----------------

EXCEDENT MOBILISABLE REALISE

Etablissement	Université Lumière Lyon 2	Type de formation	DU
	SCFC	Diplôme en partenariat	non
	RNCP	-	Nom de la formation
Nombre d'inscrits total	13	Composante	LESLA
Nombre d'inscrits payants	13	Année universitaire	2026-2027

CHARGES		
A	REALISATION, PREPARATION DES ENSEIGNEMENTS et CHARGES SPECIFIQUES A CETTE FORMATION	
CHARGES DIRECTES DE PERSONNEL ENSEIGNANT		29 041 €
A.1	ENSEIGNEMENT DISCIPLINAIRE	
A.1.1	Enseignants titulaires	20 748 €
A.1.2	Enseignants non titulaires	- €
A.1.3	Vacataires	4 588 €
A.1.4	Heures compl	- €
TOTAL heures ETD enseignement disciplinaire		25 336 €
A.2	ACCOMPAGNEMENT	
A.2.1	Accompagnement projet	- €
A.2.2	Suivi mémoires	1 235 €
A.2.3	Visite en stage	- €
A.2.4	Tutorat alternance	- €
A.2.5	Sorties pédagogiques / journées d'étude	- €
TOTAL heures accompagnement pédagogique		1 235 €
A.3	ENCADREMENT ET PILOTAGE DU DIPLÔME	
A.3.1	Responsabilité diplôme	2 470 €
A.3.2	Heures de recrutement (1 / 20 dossiers)	- €
TOTAL heures encadrement et pilotage du diplôme		2 470 €
CHARGES DIRECTES DE PERSONNEL ADMINISTRATIF		2 175 €
A.4.1	BIATSS catégorie C	2 175 €
A.4.2		
A.4.3		
A.4.4		
A.4.5		
TOTAL DES CHARGES DIRECTES DE PERSONNEL		31 216 €
B	PARTICIPATION AU TITRE DES CHARGES CENTRALES ET COMMUNES	
B.1.1	Formation	4 350 €
B.1.2	Etablissement	1 450 €
B.1.3	CFA Lyon 2	- €
TOTAL PARTICIPATION AU TITRE DES CHARGES CENTRALES ET COMMUNES		5 800 €
		16% RECETTES
TOTAL CHARGES		37 016 €

RECETTES		
C	RECETTES	
C.1.1	Droits d'inscription Alternance	36 250 €
C.1.2	Subventions et autres financements	- €
TOTAL DES RECETTES		36 250 €

D.1.2	Valorisation de la dotation établissement	- €	Dotation FI (h)	
-------	---	-----	-----------------	--

EXCEDENT MOBILISABLE	- 766 €
-----------------------------	----------------

CHARGES DIRECTES - DEPENSES DE FONCTIONNEMENT REELLES	- €
---	-----

EXCEDENT MOBILISABLE CONSOLIDE	- 766 €
---------------------------------------	----------------